

2017

Guide pédagogique pour l'enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak



ORIENTATIONS ET INSTRUCTIONS PEDAGOGIQUES

Le conseil partenarial des langues et de la culture kanak a validé les constituants des programmes relatifs aux éléments fondamentaux de la culture kanak, sur la base de 6 points d'ancrage qui sont les suivants :

- **CASE,**
- **CLAN,**
- **IGNAME,**
- **LANGUE ET PAROLE,**
- **PERSONNE,**
- **TERRE ET ESPACE.**

Ces 6 points d'ancrage constituent désormais le fondement des contenus relevant de l'enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak, de la maternelle à la classe de terminale. C'est désormais le cadre de référence de tout enseignant dont la responsabilité est de transmettre ces éléments de culture et de faire acquérir les compétences associées.

L'enseignement des éléments fondamentaux est constitué de notions à dimension socioculturelle, celles à faire comprendre et à acquérir au même titre que l'éducation morale et civique. Cet enseignement doit également constituer la clef de voûte d'un apprentissage de l'altérité, celui qui consiste à s'appuyer sur la culture de l'Autre pour mieux interroger et revisiter la sienne. C'est dire les enjeux d'un enseignement qui, loin de singulariser ou d'isoler la culture kanak, contribue à rapprocher les communautés ; en mettant en relief les élaborations originales et le dynamisme des cultures kanak, il offre les passerelles d'une compréhension interculturelle et fait de l'Ecole un des vecteurs essentiels du vivre ensemble et du destin commun.

Au-delà des contenus et des connaissances dites disciplinaires, l'enjeu porté par l'enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak, est de permettre la reconnaissance de l'identité kanak, l'ancrage des écoles et des établissements scolaires dans leur contexte culturel, la confiance en soi et l'estime retrouvée. C'est assurément un levier de réussite pour tous les élèves et un appel à promouvoir une dimension pluridisciplinaire des enseignements.

Afin d'aider chaque enseignant à bâtir efficacement les situations d'enseignement et d'apprentissage, il a été élaboré autant de fiches pédagogiques que d'éléments fondamentaux de la culture kanak. Chaque fiche ainsi constituée s'appuie sur un triptyque qui doit permettre aux enseignants d'anticiper, d'organiser et d'évaluer les séquences proposées :

- 1. Connaissances, notions pour l'enseignant :** Il s'agit de présenter de manière succincte mais précise, ce que recouvre sur les plans culturels, anthropologiques et didactiques, le concept lié à l'élément de la culture kanak ciblé. L'attention est attirée sur le fait que les informations proposées dans chaque fiche sont des pistes de réflexion et d'investigations que l'enseignant devra poursuivre et adapter selon la spécificité des aires culturelles et des sociétés. Car il importe de préciser qu'il ne s'agit pas d'un cadre rigide à reproduire, mais d'un support que l'enseignant devra enrichir à partir de ses propres ressources, expériences de terrain et nuances locales.

- 2. Progressions pédagogiques de la maternelle au lycée :** Partant d'un cadre de référence commun composé des 6 éléments fondamentaux de la culture kanak, il est proposé des repères de progressivité par cycle, c'est-à-dire curriculaires et dont les objectifs sont à atteindre et à évaluer au terme d'une durée moyenne de 3 ans. Ces progressions qui doivent s'appuyer sur les compétences du socle commun de compétences de connaissances et de culture donnent plus de latitude aux enseignants et aux équipes, pour s'organiser relativement à l'autonomie conférée aux établissements. Il convient toutefois d'être en conformité avec le cadre en vigueur et d'organiser des parcours de formation comparables, quels que soient les réseaux d'enseignement et les réalités géographiques.
- 3. Sources et repères bibliographiques :** La dernière partie de la fiche est consacrée à la présentation des supports, sources et autres éléments d'informations qui aideront les enseignants à organiser et à adapter concrètement les séquences ainsi que leur évaluation. Afin de structurer la richesse des données regroupées et de faciliter leur lisibilité, celles-ci ont été présentées et classées selon la marguerite de DEWEY. Ce qui permettra de faciliter les recherches aussi bien dans les bibliothèques centres documentaires (B.C.D) au primaire que dans les centres d'informations et d'orientation (C.D.I.) dans le second degré. Chaque support est présenté selon la nature de son contenu, l'âge des élèves et les lieux de diffusion.

Le volume horaire spécifique à chaque degré d'enseignement, se décompose comme suit :

- Ecole maternelle : à préciser.
- Ecole élémentaire : à préciser.
- Collège : 1 heure quinzaine en 6^{ème} à partir de 2017 qui sera progressivement étendue aux autres niveaux en 2018. En effet la réforme du collège prévoit un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) obligatoire sur les éléments fondamentaux de la culture kanak, dans le parcours du cycle 4 (5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}).
- Lycées d'enseignement général et professionnel : 1 heure quinzaine en 2^{nde} à partir de 2017 qui sera progressivement étendue aux autres niveaux en 2018 et 2019
- Lycée professionnel (CAP) : 1 heure quinzaine en 1^{re} année qui sera étendue en 2^{ème} année en 2018

A l'instar des progressions pédagogiques, il revient à chaque enseignant, à chaque équipe, à chaque école ou établissement dans le cadre de son projet, d'organiser la répartition de ces heures dédiées. L'essentiel est de stabiliser un enseignement par de la régularité et la prise en compte effective des heures imparties auxquelles sont étroitement corrélés les programmes.

Dans l'attente de travaux conséquents sur les modalités d'évaluation des progrès des élèves qui sont d'ores et déjà programmés en 2017, il revient à chaque enseignant de proposer des situations ad hoc qui permettront de mesurer les compétences construites par les apprenants. Loin d'en faire un classement par une simple moyenne car ce n'est pas le but recherché, ces évaluations doivent être l'occasion de revenir sur son enseignement afin de mieux l'adapter aux besoins de chacun.

1. CASE



1.1 CONNAISSANCES / NOTIONS POUR L'ENSEIGNANT

Remarques préliminaires :

Les éléments proposés dans cette fiche sont des pistes de réflexion et d'investigations que l'enseignant devra poursuivre et adapter selon la spécificité des aires culturelles et des sociétés. Cette fiche n'est pas un cadre rigide à reproduire mais un support que l'enseignant devra enrichir à partir de ses propres ressources, expériences de terrain et nuances locales.

Un trésor architectural

Mwââfö en a'jië, meico en nengone, meitro en drehu, wââo en païci, etc. sont les différents noms qu'attribuent les langues kanak à cet édifice si important pour la société kanak. Tous ces termes désignent à la fois la case comme construction et communauté (visible et invisible) liés à cet habitat. Les mots « maison », « maisonnée » sont ceux qui se rapprochent le plus en français de ces concepts kanak même si, par convention, nous utilisons le terme de « case ».

Elle est synonyme de vie collective : sa construction nécessite la participation de nombreuses personnes. Son édification obéit à une règle de répartition des tâches spécifiques soit par tranches d'âge ou par sexe.

Elle est constituée de différents éléments qui composent une symbolique particulière :

- La flèche faîtière : fixée au sommet de la grande case, elle fait le trait d'union entre le visible et l'invisible ;
- Les chambranles : ce sont les gardiens protecteurs ;
- Le poteau central : c'est le chef, garant de la cohésion sociale entre les clans ;
- Les poteaux périphériques : ce sont les clans (équidistants par rapport au centre) ;
- Les ouvertures : la porte principale de la case (elle est basse : se baisser pour y accéder est signe de respect et de crainte envers les gens de l'endroit) ; la fenêtre (elle peut avoir diverses fonctions selon les aires culturelles et les périodes historiques) ;
- Le foyer : il est compris entre l'entrée et le poteau central et c'est autour de cet espace que circule la parole ;
- La natte ;
- La paille...

Il faut distinguer la case du chef, la case familiale et les autres cases qui ont toutes des fonctions bien définies :

- Case ronde ;
- Case rectangulaire ;
- Case des hommes ;

- Case des femmes ;
- Case des jeunes hommes.

Un lieu d'échanges et de partages

La case (ou grande case) est un lieu de cérémonies et de palabres : c'est le foyer comme espace d'échanges de la parole sage, dite « parole coutumière ». C'est le lieu de vie où la place de chacun doit être respectée ; celui des recommandations, des palabres et de la transmission. C'est aussi et surtout le lieu de l'*écoute* et du *silence*.

Un lieu sacré chargé de symboles

La case exprime, par la conception de son architecture et par son emplacement dans le territoire, la représentation d'une communauté, les kanak dans leur rapport au monde : à leur environnement naturel, à leurs semblables et au monde invisible.

Au statut social de l'individu correspond alors l'emplacement, la dimension de la case.

La case assure le maintien d'un esprit communautaire, solidaire et collectif par son symbolisme culturel. En effet, elle est l'expression concrète de la société kanak où priment à la fois la hiérarchie et le lien. Chaque individu y tient un rôle et porte une fonction bien particulière. Le poteau central n'est rien sans les poteaux du tour et l'assemblage des divers éléments produit la case.

Termes associés :

Chefferie, clan, personne, territoire, ancestralité, généalogie, hiérarchie, échanges, palabres, lieu de transmission, monde visible et invisible.

2. CLAN

Identité, statut, alliance.



2.1 CONNAISSANCES / NOTIONS POUR L'ENSEIGNANT

Remarques préliminaires :

Les éléments proposés dans cette fiche sont des pistes de réflexion et d'investigations que l'enseignant devra poursuivre et adapter selon la spécificité des aires culturelles et des sociétés. Cette fiche n'est pas un cadre rigide à reproduire, mais un support que l'enseignant devra enrichir à partir de ses propres ressources, expériences de terrain et nuances locales.

Choses

L'identité de la personne et son statut dépendent de sa place dans la communauté, et plus précisément, des rapports au sein de la famille élargie. C'est la raison pour laquelle la notion de clan est fondamentale dans les sociétés en Mélanésie. Les sociétés kanak sont exogames et c'est la femme qui quitte son clan pour rejoindre celui de son époux.

Le clan regroupe toutes les lignées qui se revendiquent d'un ancêtre-esprit commun. Le mythe a pour fonction d'ancrer le clan dans une ancienneté au-delà de la mémoire. L'ancienneté de la présence sur un espace donne l'autorité d'une communauté sur des occupants plus récents. C'est la raison pour laquelle le mythe fonde l'autorité et la légitimité de l'ancêtre fondateur et de ses descendants.

Le nom du clan est lié à l'origine des ancêtres-fondateurs, de ses diverses relations qui sont définies dans sa zone d'influence. Chaque clan entretient un lien privilégié avec un animal (requin, roussette, etc.) ou un végétal (cocotier, banian, etc.), ou un élément naturel (eau, éclair, etc.) qui rappelle son origine mythique.

Les termes de « grandes chefferies », (*hnanyijoxu* en drehu) et de « chefferies » (*wââo ou grande case* en paicî), désignent des réalités différentes selon les périodes de l'histoire. Avant le contact avec les européens, l'organisation traditionnelle de l'espace et des différents clans repose sur des regroupements qui sont placés sous l'autorité des différents chefs de clans. On appelle « chefferie » ce regroupement dans un même espace de différents clans. Le clan le plus ancien propose de choisir pour arbitre souvent un étranger à la chefferie pour préserver la cohésion entre les différents clans et éviter les conflits d'intérêt. Ces petites sociétés sont ainsi fondamentalement ouvertes et favorisent une certaine mobilité entre les vallées et entre la Grande-Terre et les Îles. Depuis l'évangélisation qui a imposé le modèle européen du village, les différents clans ont été regroupés autour des missions et constituent désormais les « tribus » (par exemple, on disait auparavant *hunapo* « tertre

du clan » pour la chefferie mais désormais c'est le terme *hunahmi* « endroit où l'on prie » qui est employé en *drehu* pour désigner la tribu). Au niveau de la tribu, les chefs de clans composent le conseil des chefs que l'on peut retrouver au niveau administratif des conseils de districts.

Lors de ces réunions, sont évoqués les différents projets d'alliances, les difficultés au sein même du clan ou par rapport à d'autres clans, et les travaux à réaliser (construction de case, champs, etc.). S'il existe des conflits internes ou externes en cours, le clan discute des modalités de gestion de ceux-ci pour aboutir à un consensus.

Discours et pratiques

Il y a deux modes d'affiliation au clan : l'alliance (mariage, adoption) et les liens de sang (naissance).

L'alliance obéit d'abord à des enjeux stratégiques, politiques et économiques au niveau des clans. On ne marie pas des individus mais on marie des clans. Les réseaux d'alliances font l'objet de palabres au sein du clan à l'issue desquels se définit une stratégie qui visera à renforcer des liens ou à en créer de nouveau.

Il y a ainsi une double circulation : les épouses partent vers les clans des maris (virilocalité), lesquels contractent une dette de vie à l'égard des oncles utérins. Cette dette est payée par le don d'enfant (souvent aux grands-parents utérins) en prenant la modalité d'une adoption plénière.

L'adoption peut également obéir à une logique de perpétuation du nom (adoption en faveur d'un couple stérile) ou à une logique de pardon (don d'un enfant pour réparer une offense).

Le mariage et les relations matrimoniales entre clans obéissent à des règles spécifiques, variables selon les régions (interdits et préférences, chemins matrimoniaux, ordre des mariages au sein d'un même clan, droit d'aînesse), etc...

Si la mère donne le sang, c'est le père qui donne le nom. Avant l'établissement de l'état civil, l'individu héritait d'un nom de clan rattaché à un tertre et recevait un prénom rattaché au clan (nom d'un ascendant), la personne était ainsi enracinée dans sa terre et partageait le souffle d'un Ancien.

Il existe une hiérarchie entre les clans qui obéit à une double logique : une logique généalogique (autorité du clan aîné sur le clan cadet) et une logique territoriale (autorité du clan plus ancien sur une terre sur les clans récemment arrivés).

Le clan est composé d'entités visibles et d'entités invisibles (esprits ancestraux, *tepolo* en *drehu*, *te* en *paicî*, interdits « claniques »). Les clans possèdent leur propre pharmacopée et savoirs sacrés

(paniers et médicaments du clan, pierres de culture, de pêche). Des spécialistes sont les détenteurs de ces connaissances spécifiques.

Concepts et valeurs

L'individu est placé sous une autorité généalogique (clan), et sous une autorité territoriale (chefferie). Elles sont souvent convergentes mais elles peuvent être aussi divergentes et entraîner des conflits de loyauté. C'est par exemple dans le cas d'une chefferie entrant en conflit contre une autre chefferie, qui comporte en son sein le clan aîné d'un de ses clans.

Chaque clan occupe une fonction précise au sein de la chefferie qui est nécessaire à son équilibre (porte-parole, clan de la mer, clan de la terre, etc.). La fonction du clan dans la hiérarchie est déterminée par sa valeur et son importance dans la hiérarchie. Chacune d'elle est nécessaire et concourt à l'équilibre du système.

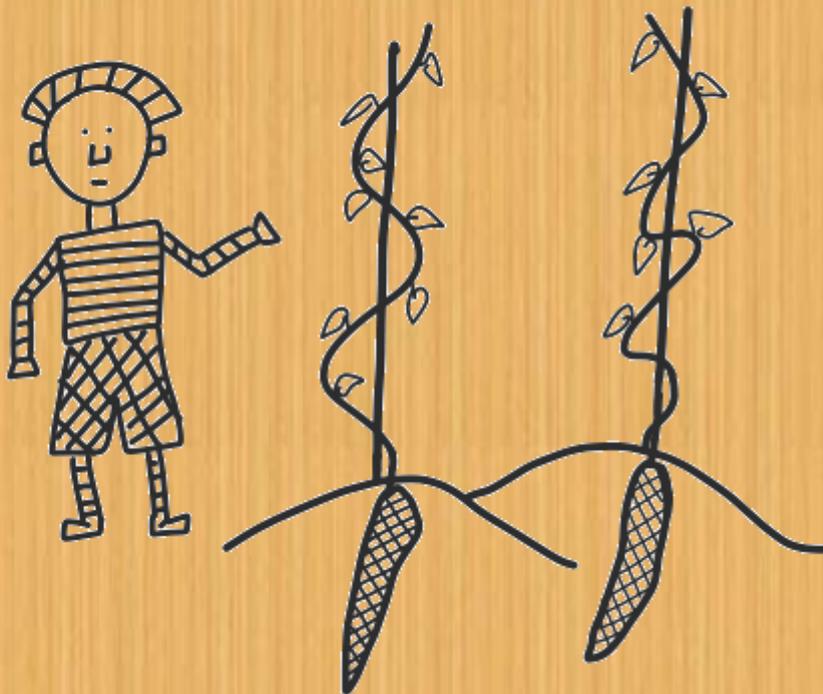
La richesse et la vitalité du réseau d'alliances sont une marque de prestige et déterminent la grandeur de la chefferie et son emprise territoriale. C'est-à-dire que rien n'est figé, et que les frontières humaines ou spatiales sont constamment mobiles. Ces frontières peuvent s'accroître par l'alliance ou par la conquête guerrière.

Dans les langues kanak, les termes de parenté sont extrêmement complexes et traduisent toute l'importance des jeux de relations à l'intérieur de la cellule clanique (par exemple en *drehu* : *tremapin* « grands-parents/petits-enfants », *tremeien* « cousins », *trefèn* « mari et femme », etc.). Les actes de respect sont visibles lors des cérémonies coutumières. Les statuts des clans, des familles et des individus sont rappelés à travers les chemins coutumiers. Le puîné monte vers le cadet et ensemble, ils vont vers l'aîné.

Termes associés :

Ancêtre, droit d'aînesse, chefferie, personne, territoire, généalogie, hiérarchie, échanges, palabres, termes de parenté, statut et fonction des clans, chemins coutumiers.

3. IGNAME



3.1 CONNAISSANCES / NOTIONS POUR L'ENSEIGNANT

Remarques préliminaires :

Les éléments proposés dans cette fiche sont des pistes de réflexion et d'investigations que l'enseignant devra poursuivre et adapter selon la spécificité des aires culturelles et des sociétés. Cette fiche n'est pas un cadre rigide à reproduire, mais un support que l'enseignant devra enrichir à partir de ses propres ressources, expériences de terrain et nuances locales.

Tubercule précieux

On compte environ 120 variétés différentes. Souvent, l'igname générique porte un nom particulier (*koko* en *drehu*, *ku* en *numèè*, *drubéa*) tandis que les différentes autres espèces ou clones portent d'autres noms.

L'organisation temporelle kanak repose principalement dans la culture de l'igname à 4 périodes :

- 1^{ère} période : débrousser (*qeuth*), brûler (*man & sanaman*), labourer (*trohneny*)
- 2^{ème} période : planter (*li koko*), ramer (*eleng*)
- 3^{ème} période : attacher la tige et lâcher l'igname (*weninë* en *drehu*, *caxëë* en *a'jië*)
- 4^{ème} période : récolte (*menuën*)

La répartition du travail des champs est réalisée selon la pénibilité de celui-ci. Le travail de la première période est l'apanage des hommes et la deuxième celui des femmes. Les hommes se chargent des travaux les plus pénibles.

La production annuelle est répartie de différentes manières selon les espèces d'ignames : la fête de l'igname (*nimurë* 'igname-chef' à l'Île des Pins, *nyipi koko* 'vraie igname' à Lifou), les cérémonies coutumières, la subsistance. En général, les ignames de premières qualités sont offertes pour les cérémonies.

On peut la cuisiner de différentes manières, mais elle est généralement préparée dans un four traditionnel à l'étouffée : c'est le bougna.

Selon la qualité du sol et du matériel à disposition, la terre peut être ensemencée de deux manières différentes : en rond (*iumany*) ou en sillon.

L'organisation spatiale à l'intérieur du champ est particulièrement réfléchi, mais diffère d'une aire coutumière à une autre :

- Dans le centre, il y a les ignames. Autour, les plantes de « protection » préservent du mauvais regard pouvant être porté sur la production (*cordyline zi*, *coléus maea*).
- En général, la patate douce est plantée à l'emplacement des ignames récoltées. On peut aussi la planter en même temps que les ignames, puisqu'elle est cultivable en toute saison.
- En périphérie, d'autres plantes comestibles peuvent également être présentes : oignons verts *salaatr* en *drehu* ou *yafaatè* en *aj'ië*, salade *jeña* en *a'jië*, choux kanak *wej* en *drehu*, *dôfê* en *a'jië*, brède ou morelle *tu* en *drehu* ou *öduûu* en *a'jië*, maïs *watolea* en *drehu*, etc. On trouve souvent des papayers ou des plants de pastèques qui permettent d'étancher la soif du cultivateur.

Des signes atmosphériques, botaniques et zoologiques permettent de repérer la période d'ensemencement et de récolte (vent, pluie fine, arrivée des baleines, fleurissement de certaines plantes, etc.).

Une fois récoltées, on dispose les ignames dans un grenier (ita koko en *drehu*, mwâku en *numèè*).

Tubercule sacré

Il existe différents mythes qui mettent en évidence l'origine de l'igname et les plantes cultivées. De même, différents contes rapportent la manière dont certaines d'entre elles ont reçu une forme particulière ou un goût particulier.

Lors des événements coutumiers, les clans offrent ce tubercule qui permet de mettre en valeur le fruit de leur labeur et leur investissement pour les besoins du clan concerné.

L'igname symbolise l'homme dans la culture kanak de par sa forme phallique. L'acte d'ensemencement possède une connotation sexuelle. D'ailleurs, de nombreux interdits entourent le champ. La femme n'a pas le droit d'aller au champ si elle est enceinte ou en période de menstruation de peur que la production ne soit mauvaise.

Tout un symbole

L'igname est sacrée pour les kanak qui marquent leur existence à partir de ce tubercule précieux. Le peuple kanak est souvent appelé « civilisation de l'igname » puisque c'est elle qui inscrit l'homme dans l'espace-temps.

La fête de l'igname marque la fin d'une saison et le début d'une autre. Elle est organisée dès l'arrivée des premières ignames (février-mars). Elle marque l'offrande de ces ignames nouvelles au Chef (*iölekeu* en *drehu*).

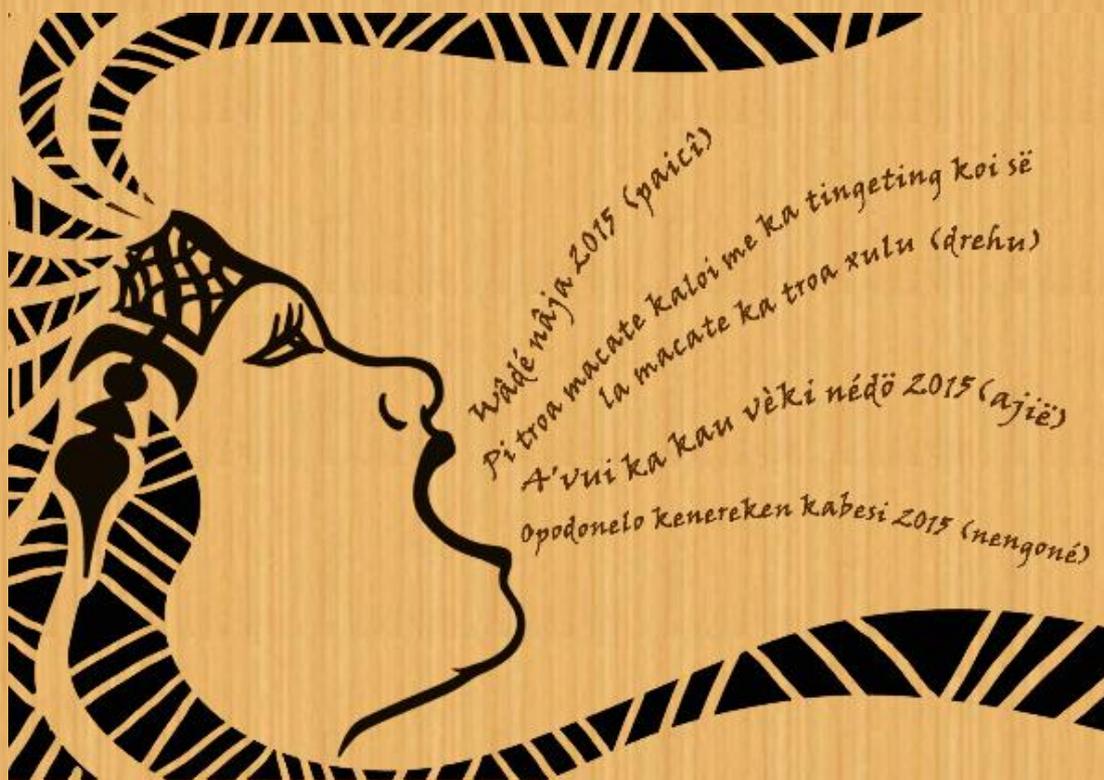
Présente également dans les cérémonies coutumières de mariage, l'igname permet de donner corps aux liens créés ou consolidés.

Termes associés :

Chefferie, personne, hiérarchie, échanges, palabres, espaces cultivables, temps de culture, repères naturels, calendrier de l'igname, cérémonies, coutumes, statuts et fonction des clans, discours généalogiques et discours d'encouragements, secret et sacré, interdits.

4. LANGUE ET PAROLE

Tradition orale, chants et danses,
Le mythe de la parole créatrice,
La parole symbolique, présentation des gestes coutumiers



4.1 CONNAISSANCES / NOTIONS POUR L'ENSEIGNANT

Remarques préliminaires :

Les éléments proposés dans cette fiche sont des pistes de réflexion et d'investigations que l'enseignant devra poursuivre et adapter selon la spécificité des aires culturelles et des sociétés. Cette fiche n'est pas un cadre rigide à reproduire, mais un support que l'enseignant devra enrichir à partir de ses propres ressources, expériences de terrain et nuances locales.

LA LANGUE

Un instrument de communication

La langue est un instrument de communication, un système de signes vocaux spécifiques aux membres d'une même communauté. Elle relève de l'ordre du social. Elle permet à une communauté d'échanger, de communiquer, de véhiculer les savoirs. Elle est aussi perçue comme une marque identitaire.

La Nouvelle-Calédonie se caractérise par sa grande diversité linguistique. Les langues kanak appartiennent au groupe océanien de la famille austronésienne, elles se diversifient elles-mêmes en plusieurs variantes dialectales si bien que, pendant longtemps, il a été difficile pour les chercheurs d'en définir le nombre exact. L'Académie des Langues Kanak admet aujourd'hui 40 langues et dialectes qu'elle répartit de la manière suivante :

- 28 langues ;
- 11 dialectes ;
- 1 créole (le tayo parlé dans les tribus de Saint-Louis et de La Conception est apparu entre 1860 et 1920).

D'autres langues sont parlées en Nouvelle-Calédonie en raison de la colonisation, la déportation et aux récentes migrations de la fin du 20^e siècle : Français, Japonais, Javanais, Vietnamien, Bichlamar, ainsi que d'autres langues océaniques comme Tahitien, Uvéenne Est, Futunienne, etc. Celles-ci sont désignées comme des « langues non indigènes » de Nouvelle-Calédonie.

Une marque identitaire

La langue précède l'individu. Elle est associée à une terre et comme elle, elle est nourricière. Elle est un marqueur identitaire fort au sens où elle est le lien vivant aux Ancêtres. Elle contribue à l'appartenance et la construction identitaire du sujet dans la mesure où c'est par elle qu'il accède à la culture et à l'échange avec les membres de sa communauté.

Elle est le produit d'une histoire et l'expression de la communauté qui est dépositaire de cette histoire.

N'importe quelle langue peut tout exprimer selon les besoins d'une société. Ce n'est pas la langue qui fait la communauté, ce sont les locuteurs qui la font vivre et évoluer : l'expression culturelle n'est pas un déterminisme linguistique. Pour autant, l'usage d'une langue locale apporte à l'échange une dimension affective forte qui rapproche les locuteurs quels qu'ils soient.

LA PAROLE

La parole kanak est d'abord la parole spirituelle et sacrée née de l'Ancêtre et qui arrive dans le visible avec la mission première d'organiser **l'espace** et d'établir **des relations**. C'est aussi elle qui fait naître en soi la conscience d'exister et d'occuper un espace défini.

La parole n'est pas seulement un moyen d'information, mais elle est aussi action par elle-même (*qaja/kuca* « dire/faire » en *drehu*, *ye/rue* en *nengone*, *ina/pwa* en *paicî*) : lorsqu'une autorité coutumière s'exprime, sa parole vaut acte.

On retrouve les mêmes paroles presque partout : de gratitude, de joie, de pardon, de réconciliation, de regret. Celles-ci expriment l'idée de nouer, de renforcer ou de renouer du lien. L'usage de grandes métaphores (pirogue, igname, case, liane, etc.) connues de tous permet à partir de références culturelles partagés, d'échanger avec pudeur des émotions (*ihaji* « litt. enfumer, qui fait pleurer » en *drehu*) et d'atténuer la force des idées.

La Parole des Vieux est un patrimoine oral et immatériel que détiennent chaque clan et chaque chefferie et qu'ils doivent entretenir et perpétuer. Elle constitue et réélabore la mémoire. Elle ancre la transmission dans le souffle des vivants et des anciens. Les pratiques de l'oralité se sont adaptées à l'histoire et à ses fractures, elle reste un élément fondamental des cultures kanak.

Le palabre est l'expression d'une prise de décision consensuelle au moins dans la forme. La parole kanak doit circuler en respectant l'ordre statutaire de chacun. Dans les échanges, la parole des « vieux » nourrit et facilite les propos et dénoue les désaccords. Ils sont considérés comme les plus sages, au vu de leur expérience et de leur vécu. Leur parole à la fin du palabre permet souvent de prendre acte du consensus.

La parole symbolique dans les gestes coutumiers : La parole délivrée lors d'un échange coutumier lui donne un sens et un contenu. C'est le moteur de la société, car c'est à l'occasion de ces cérémonies que la communauté affiche son rang, son prestige et renforce et crée de nouvelles alliances.

Les paroles qui accompagnent le geste coutumier de bonjour expriment l'humilité face au propriétaire des lieux à travers les valeurs de respect (*hmitrötr* en *drehu*, *hmijoc* en *nengone*, *cidori* en *paicî* « crainte respectueuse, sacré »).

Reconnaître l'autorité des hôtes, s'exprime par le fait de s'abaisser lors de cette prise de parole (*tânôô* en *a'jië* traduit par se courber), à l'image de la posture que l'on prend en entrant dans la case.

Le rituel fait en langue conserve toutes ses subtilités, sa polysémie et ses arrière-plans. Le rituel coutumier est toujours important car il trace les liens familiaux, tribaux, claniques et renoue encore les valeurs humaines essentielles.

L'oralité

C'est un phénomène complexe qui met en interaction un ensemble d'éléments : ses modes de transmission, ses éléments de mémorisation, sa structure, sa forme stylistique, ses registres de langue qui diffèrent selon les statuts. Certains textes peuvent être dits, récités, scandés, psalmodiés, chantés. Certains textes peuvent être transmis par tous, d'autres uniquement par des spécialistes.

La force de l'oralité dans la Coutume procède de la pratique continue et répétée des discours coutumiers à l'occasion des cérémonies ainsi que des contes, des berceuses, des chants « *Aé, Aé* » et des danses. Elle constitue une composante importante des rituels coutumiers forgeant inlassablement les mentalités et les pratiques de génération en génération.

L'originalité des chants et danses est une des expressions les plus vivantes des cultures kanak et de leur identité. Ils permettent de développer un univers symbolique spécifique, une mythologie, une histoire, des mémoires, des représentations :

- les danses imitatives : le « *tchap* » ;
- les danses de guerre : le « *bua* », le « *fehoa* » ;
- chants à deux voix « *aé aé* » ;
- chants du Nord « *ayoï* » qui se reconnaissent comme les « *wejein* » aux îles ;
- chant dissonant tout à fait étonnant dans ses harmonies : le « *seloo* » ;

C'est généralement une transmission par imprégnation et par mimétisme.

Le mythe n'est ni un conte ni une légende. Il renvoie à un espace bien défini, à un lieu-dit, au tertre d'un clan. Il n'est jamais localisé dans le temps puisqu'il renvoie à une temporalité au-delà de la mémoire. Il reflète l'identité d'une communauté, de son itinéraire et de ses alliances. C'est d'abord le lien entre la dimension invisible et la dimension visible d'un même monde.

Termes associés :

Personne, hiérarchie, échanges, palabres, valeurs, cérémonies, coutumes, statuts et fonctions des clans, discours généalogiques et discours d'encouragements, mythe, parole créatrice, parole symbolique, parole individuelle, parole événementielle, secret et sacré, interdits, oncle maternel.

5. PERSONNE

Le nom, la vie, le sang.



5.1 CONNAISSANCES / NOTIONS POUR L'ENSEIGNANT

Remarques préliminaires :

Les éléments proposés dans cette fiche sont des pistes de réflexion et d'investigations que l'enseignant devra poursuivre et adapter selon la spécificité des aires culturelles et des sociétés. Cette fiche n'est pas un cadre rigide à reproduire, mais un support que l'enseignant devra enrichir à partir de ses propres ressources, expériences de terrain et nuances locales.

Eclaircissement terminologique

En français, la notion de personne est d'abord un terme juridique puis moral voire religieux. Par exemple, l'esclave n'était pas considéré comme une personne. Cette notion confère à l'individu une place dans la société en fonction de son statut qui lui donne des droits et des devoirs. Il est « UN » et seul responsable devant le tribunal des hommes ou du dieu chrétien.

Ce concept n'existe pas à l'identique dans les langues kanak. Les mots (*atr* en drehu, *ngom* en *nengone*, *kâmöö* en *a'jië*, etc.) désignent plutôt l'être humain indépendamment de la socialisation.

En ce sens, le nom patronymique donné en langue kanak au sujet lie d'abord celui-ci à son clan et à sa terre. Il traduit l'histoire de son clan dans le cycle intergénérationnel dans l'espace et le temps.

La notion de « personne » n'est envisageable qu'au sein d'une communauté. Le sujet est parfaitement individualisé au sein de celle-ci qui accorde une grande place à la généalogie. Pour autant, l'action de chacun, qui lui confère prestige ou honte, engage aussi l'intégralité de la communauté. C'est la raison pour laquelle la personne est à la fois parfaitement individualisée et peut obéir à des stratégies personnelles et en même temps ne peut être individualiste au sens où ses actes ont toujours des effets sur l'ensemble du réseau visible et invisible.

Éléments constitutifs d'une identité

L'individu kanak est pensé comme fondamentalement pluriel : dans ses veines coule le sang de la mère et de l'ancêtre utérin et par son nom, il est rattaché viscéralement à la terre de son père.

Chaque kanak a son nom personnel qui figure sur le registre coutumier. Ce nom comporte trois éléments constitutifs :

- le premier est le nom patronymique de l'enfant. L'enfant porte le nom de son père et de son clan ;
- le second est le nom chrétien qui est en réalité un prénom puisé souvent dans les Evangiles qui reflète ainsi la christianisation du monde kanak ;

- la dernière partie est le prénom kanak dit usuellement « prénom en langue » qui peut reprendre le nom patronymique. Souvent l'enfant porte le prénom de son grand-père/sa grand-mère du côté paternel. Mais pour donner le prénom de l'ancêtre, il convient d'obtenir l'autorisation préalable de l'aîné ou des anciens du clan.

Le statut de droit civil coutumier s'obtient du père en référence à son clan et de la mère en relation avec son oncle maternel.

Chaque individu se détermine par rapport à son clan paternel et à son clan maternel. L'enfant, à la naissance, reçoit le souffle de la vie de son oncle maternel. Il intègre également l'esprit de l'Ancêtre avant de recevoir par la suite, du clan paternel ou maternel, son nom. Le cycle naturel de la vie lie l'individu à son Ancêtre-esprit, à un espace et à un environnement.

L'appartenance et la relation sont des données fondamentales de la personne kanak qui est toujours identifiée à partir de son groupe social. Chaque personne est toujours au centre de deux systèmes relationnels, paternel et maternel, mais elle appartient au seul clan qui lui a donné son nom puis, pour les femmes, à celui de leur mari. Le clan regroupe toutes les lignées qui se revendiquent d'un Ancêtre-esprit commun. Le discours sur le mythe clanique situe le moment dans l'espace où est apparu l'Ancêtre.

Cycle de vie

L'identité propre d'un clan et des entités (visibles et invisibles) qui le composent est fondée sur le rapport qui les lie à l'Ancêtre-esprit et à son tertre. Les étapes de ce cycle sont :

- la conception de l'enfant et la gestation (grossesse), dans le monde de l'obscurité ou domaine des ancêtres ;
- la naissance ou irruption à la lumière du jour, synonyme de réincarnation ;
- son adolescence ;
- sa vie d'adulte ;
- sa vieillesse avec le dépérissement du corps ;
- la préparation de l'esprit à poursuivre le cycle continu de la vie.

Avant la naissance, l'entité appartient à un espace obscur et fécond (sous-marin, souterrain) partagé par les ancêtres et la puissance de vie des femmes. Le premier cri de l'entité (*tabö* en *nêlêmwa*, *tipwö-èwa* en *cémuhî*, *hnapo* en *nengone*) marque son arrivée dans l'espace visible et lumineux de la communauté. Le petit enfant ne quittera que progressivement l'espace ancestral d'où il vient. C'est la raison pour laquelle, dans les premiers mois, son regard n'est pas tout de suite ajusté aux objets du réel visible et qu'il vocalise dans une langue non comprise. Le cycle se poursuit ensuite : les langues kanak marquent les différentes étapes en insistant sur des critères sociologiques plutôt que biologiques. Par exemple, en *drehu*, *medreng* « nouveau-né », *nekönatr* « enfant », *thöth*

« adolescent », *thupëtresij* « adulte », *nyipi atr* « adulte confirmé », *qatr* « vieux ». La traduction en français peut induire en erreur. Par exemple, le statut de l'individu peut le ranger dans la catégorie des vieux même s'il est moins âgé qu'une personne qui va se marier et qui sera rangée dans la catégorie des jeunes adultes. Il convient donc de rattacher chaque étape de la vie moins à l'âge biologique qu'au statut de la personne.

Un lien très fort existe entre le *medreng* « nouveau-né » (*drehu*) et le *qatr* « ancien » (*drehu*) le tout petit pouvant être appelé grand-père. En effet, tous les deux partagent un rapport de proximité avec le monde ancestral.

Après son décès dans le monde visible, l'entité, après des rites spécifiques, est promue au titre d'ancêtre et rejoint l'espace premier *obscur* et *fécond*.

Le sang et le sacré

Le sang est sacré parce que c'est par lui que le lien à l'Ancêtre et au monde obscur et fécond est maintenu. Le sang qui coule dans les veines d'un individu, provient de l'oncle maternel à qui il confère la responsabilité de le suivre et de veiller sur son parcours de la naissance à la mort. L'oncle maternel a des obligations vis-à-vis de son neveu mais surtout le clan paternel a une dette envers le clan maternel.

Le sang est porteur d'un pouvoir de sacralité. C'est au nom de cette sacralité qu'un certain nombre d'interdits seront portés sur les femmes (menstruation, femme enceinte) afin de protéger les hommes d'un pouvoir qui est premier. L'ancêtre est né d'une femme. Il existe deux pôles de sacralité, celui qui touche le mort et le pouvoir des morts et celui qui concerne le sang et le pouvoir de vie des femmes.

Le chef

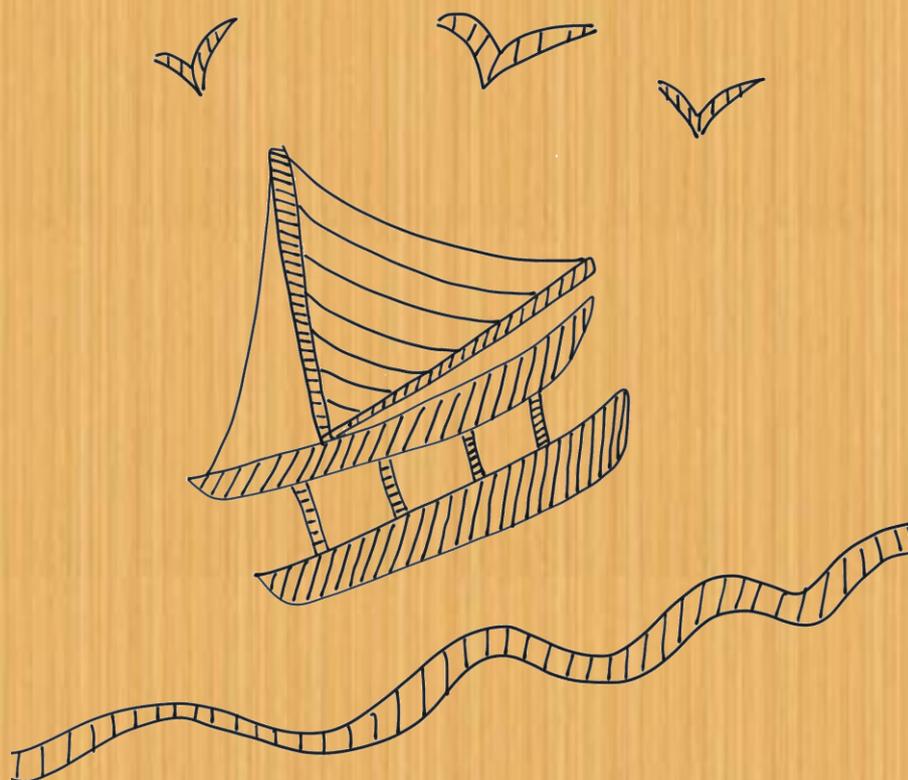
On utilise le terme de « chef » par emprunt et par abus de langage. Dans les cultures kanak, il n'y a pas une tête (le mot « chef » est la dérivation étymologique du mot *caput* « tête » en latin) qui commande verticalement aux jambes, il y a un *dihâ* « poteau central » (*cèmuhi*) qui ne tiendrait pas sans le soutien des *amo* « poteaux de la circonférence » (*cèmuhi*) : le pouvoir est circulaire et relève de l'interdépendance. Le chef était souvent un étranger accueilli, garant de la cohésion sociale, mais ne disposant pas d'autorité réelle qui appartenait aux maîtres de la terre.

Ce sont les européens qui vont importer involontairement leur propre conception du chef en conférant à leurs interlocuteurs un statut qu'ils n'avaient pas auparavant et qui avait été peu contesté par les intéressés à partir du moment où ils étaient rémunérés.

Termes associés :

Chefferie, identité, hiérarchie, échanges, palabres, nom, oncle maternel, statut social, clan, tertre, cérémonies, coutumes, généalogie, secret et sacré, interdits.

5. TERRE - ESPACE



6.1 CONNAISSANCES / NOTIONS POUR L'ENSEIGNANT

Remarques préliminaires :

Les éléments proposés dans cette fiche sont des pistes de réflexion et d'investigations que l'enseignant devra poursuivre et adapter selon la spécificité des aires culturelles et des sociétés. Cette fiche n'est pas un cadre rigide à reproduire, mais un support que l'enseignant devra enrichir à partir de ses propres ressources, expériences de terrain et nuances locales.

Le lien à la terre

La civilisation kanak appelée aussi Civilisation de l'igname a apprivoisé d'une manière continue l'espace naturel de la montagne à la mer et au-delà de la ligne d'horizon.

Le lien kanak à la terre (famille/clan) traduit la relation viscérale, affective et spirituelle avec l'espace naturel où se situe son tertre d'origine fondé par l'ancêtre. A partir de ce lieu, des itinéraires seront poursuivis jalonnés par de nouveaux tertres affiliés, avec l'implantation de nouveaux clans et de nouveaux toponymes. C'est la raison pour laquelle, les espaces parcourus sont aussi de l'ordre de la mémoire et ne sont jamais neutres. Les clans ont peuplé le pays à travers les sentiers coutumiers (alliances) ou ont ouvert d'autres chemins poussés par les catastrophes naturelles, les guerres, etc. Une organisation sociale et la maîtrise de techniques agricoles et horticoles, de pêche et de navigation ont modelé le paysage.

L'igname et le taro ont une place importante dans les cultures kanak. Leur présence dans les cérémonies coutumières marque la qualité des savoir-faire, le prestige et l'ancrage des clans dans leurs terroirs.

Les différents espaces de la communauté sont délimités par diverses plantes qui ont une valeur symbolique forte (pin colonnaire, cocotier, cordyline, peuplier, etc.).

L'occupation de l'espace

L'occupation de l'espace dans la société kanak renvoie à l'existence de tertres reconnus et à la maîtrise de cet espace notamment par l'habitat et par les cultures (champs d'ignames, tarodières, jardins horticoles, etc.). Cela est traduit dans la toponymie (étude des noms des lieux et leur rapport avec les langues parlées), dans les discours généalogiques et dans les récits de guerre. La cohabitation de clans dans un espace donné renvoie aux alliances et aux règles préservant la vie, la solidarité et la cohésion. L'usage et l'occupation d'un territoire, dans le respect des règles et des conditions coutumières prédéfinies, confèrent aux clans et familles intéressées une sécurité coutumière dont les chefferies sont garantes.

L'ancienneté du rapport à la terre donne un droit d'usage. Ce sont les plus anciens qui ont autorité pour accorder l'usage à d'autres clans. Le lien à la terre est constitué de la présence et de la mise

en valeur de la terre. Il n'est jamais un acte de propriété. A chaque récolte, des offrandes symboliques sont apportées aux maîtres de la terre dans un acte de reconnaissance.

La case : La case est le symbole du clan. Le poteau central en est l'élément le plus important, symbole du rassemblement du groupe, force et image de l'Ancêtre, image de l'aîné et de sa sacralité. A son sommet, la flèche faîtière marque un élan respectueux vers l'ancestralité. Elle est l'emblème du groupe, elle est généralement ornée en son centre d'une sculpture représentant le haut d'un corps humain ou un motif géométrique. La porte d'entrée (le seuil) est très basse. Elle a une valeur symbolique. En effet, pour pouvoir entrer dans la case, toute personne, quels que soient son rang et sa position au niveau de la tribu, est obligée de se courber (*tânôô en a'jië*), s'abaisser ou se « faire petit » (*thil* ou *ipië en drehu*). Cette position physique marque le respect pour la famille qui l'accueille et pour l'habitation qui a été construite. Les chambranles, plaques de bois sculptées et placées de part et d'autre de la porte, sont les gardiens de la case et les protecteurs de ses habitants.

L'organisation spatiale de la tribu

Il ne peut y avoir de vie de groupe sans l'existence de lieux de rencontre, d'un cadre plus ou moins formalisé où chacun se reconnaît comme faisant partie d'une communauté basée sur le partage et la réciprocité.

Ce qui caractérise la tribu et qui apparaît en premier lieu dans le paysage, c'est l'environnement des constructions :

- une pelouse bien entretenue, des cocotiers, une marque de sagacité pour leurs habitants ;
- quelques pins colonnaires, symboles de force.

Les abords des habitations font l'objet de soins particuliers : on y trouve des plantes ornementales (hibiscus, porcelaine), médicinales (coléus, aloe vera) et protectrices (cordyline, etc.). La pelouse constitue par elle-même l'ornement traditionnel de l'espace habité. C'est la natte communautaire où les enfants jouent, où les vieux discutent, où les femmes préparent les aliments et où toutes les fêtes coutumières ont lieu. Il est significatif, par exemple, en Grande-Terre, que la mariée emporte dans le clan de son mari une motte de pelouse.

Lorsqu'on rentre dans une tribu, plusieurs édifices retiennent désormais l'attention :

- un lieu de culte (chapelle ou temple) ;
- la maison commune ;
- Le terrain de football ou de pétanque et le cimetière sont aussi les données permanentes du paysage de la tribu.
- parfois, une école, un dispensaire ou un commerce.

Cette structuration de l'espace est contemporaine : les missions religieuses ont importé le modèle de village européen ; auparavant, l'habitat était dispersé et privilégiait les vallées au littoral.

La mesure du temps

La mesure du temps et la conception de l'espace sont indissociables. Le calendrier des saisons agricoles, qui double celui des lunes, se réfère à un très grand nombre de phénomènes naturels aussi décrits comme gouvernés par des cycles d'ascensions et de descentes. Tout le cycle agricole, en tout quatre saisons de durée inégale, est perçu comme une succession de mouvements vers le haut et vers le bas en fonction du développement du tubercule et/ou de la tige de l'igname qui sert ici de référence ultime. D'une manière générale, les lunes et saisons ne se superposent pas avec exactitude. C'est le calendrier écologique de la plante alimentaire la plus valorisée qui sert de repère au spécialiste des cultures de chaque terroir ou au chef de clan pour fixer le rituel qui ferme une année et ouvre la suivante.

(cf : l'igname)

Termes associés :

Territoire, temps, cosmogonie, visible/ invisible, personne, aires coutumières, toponymie, identité, échanges, palabres, clan, cérémonies, coutumes, généalogie, ancestralité, espace sociaux, espaces cultivés, case.